

3 MISSIONS LOCALES DANS LE LOIRET

60 points d'accueil, 107 salariés,
10 250 jeunes accompagnés



📍 Pithiviers

Mission locale du Pithiverais
1 centre Madeleine Rolland, porte 4,
45300 Pithiviers
02 38 30 78 06
mlpithiverais@wanadoo.fr

2 antennes
9 permanences et relais

📍 Orléans

Mission locale de l'Orléanais
9 boulevard de Verdun
45000 Orléans
02 38 78 91 92
contact@mlo.fr

3 antennes
32 permanences et relais

📍 Montargis

Mission locale Montargis-Gien
31 avenue Chautemps,
45200 Montargis
02 38 98 73 60
contact@ajjam.com

1 antenne
10 permanences et relais

Directeur de la publication: Patrick MARCHAND Réalisation: SESE (Service Étude, Statistiques, Évaluation) | Publication: mars 2019 - www.goodby.fr

DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DU LOIRET EN 2017

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



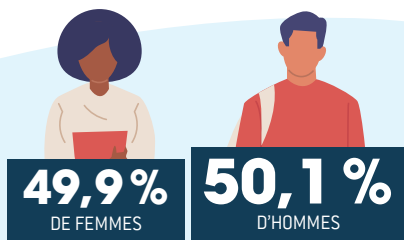
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département du Loiret

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



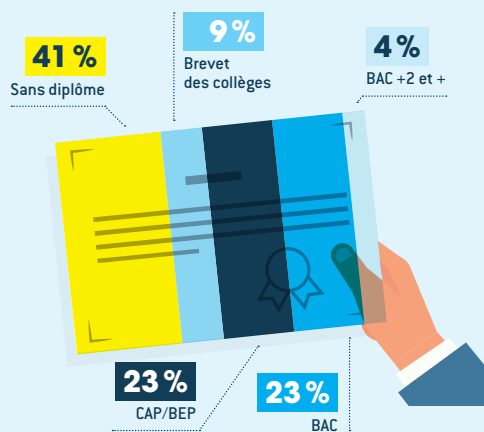
10 250 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU LOIRET EN 2017



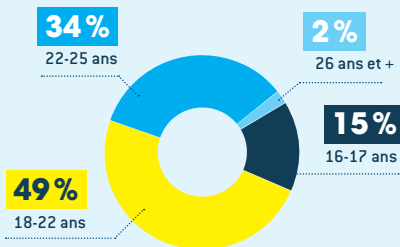
Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (54%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

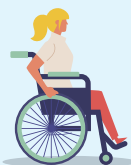


1 jeune sur 2 est âgé entre 18 et 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



3 398 jeunes **nouvellement** accueillis en 2017



134 jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**



632 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2017

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

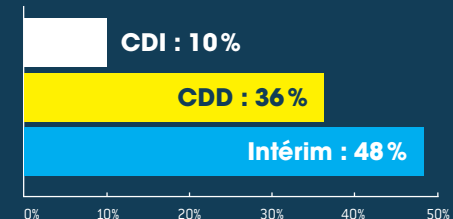
1 098 ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

412 ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

1 673 ont accédé à une formation, dont 323 sont retournés en scolarité

4 899 ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

Au total, **8 602** contrats ont été signés



1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire

2,4%

des jeunes accompagnés en 2017 résident en ZRR*, soit 246 jeunes.



19,3%

des jeunes accompagnés en 2017 résident en QPV*, soit 1 978 jeunes.

*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Le financement des missions locales dans le département du Loiret

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.

13,9%

Pôle emploi

11,7%

Communes et intercommunalités

0,4%

Conseil départemental



54,4%

État (Directe)

19,6%

Conseil régional